

Rapport annuel 2025





Avant-propos

Harmonia Helvetica a inlassablement poursuivi, pour la 12^e année, ses efforts pour faire vivre le patrimoine musical suisse, avec l'objectif d'éviter l'érosion du temps et de la mémoire. L'Association a ainsi l'ambition d'entretenir le lien entre un passé révolu et un futur encore à inventer.

Faire vivre ce patrimoine, c'est (re)découvrir des compositeurs oubliés, comme le musicien vaudois Jacques Cerf. Deux de ses œuvres pour guitare ont été au cœur du concert organisé en août 2025 dans le cadre du Domaine de La Doges. Un symbole du long et patient travail qui fait le quotidien de toutes celles et ceux qui sont engagés au sein de l'Association.

La mise en lumière de telles carrières est aussi un moyen de souligner la place et – osons le dire – le rayonnement des compositeurs et compositrices suisses dans le monde de la musique. Le concert-souvenir des Fêtes musicales en l'honneur de Camille Saint-Saëns à Vevey a par ailleurs permis de montrer les liens entretenus par l'un des grands compositeurs français avec ses homologues suisses et de souligner l'estime qu'il avait pour eux.

Valoriser le patrimoine national n'est ainsi pas une démarche « isolationniste », mais une manière de souligner la place de la Suisse dans le monde musical. Cette démarche ne doit pas être non plus un travail de niche réservé à un petit cercle d'initiés, mais une action de sensibilisation du grand public, en développant de nouveaux partenariats, comme ce fut le cas à la Maison blanche à La Chaux-de-Fonds et en sensibilisant plus largement orchestres, ensembles musicaux et mélomanes à l'importance de ce travail de mise en lumière.

Marc Savary
Président Harmonia Helvetica

Saison de concerts 2025

- Le 4 mars 2025, dans le prestigieux cadre de l'Hôtel des Trois-Couronnes à Vevey, Harmonia Helvetica a commémoré les Fêtes musicales en l'honneur de Camille Saint-Saëns qui se sont déroulées en mai 1913 sur la Riviera vaudoise. Lestari Scholtes et Gwylin Janssens ont interprété, dans une version pour piano à quatre mains quelques œuvres de Saint-Saëns (Phaëton, Marche du couronnement, Romance de la suite opus 49, Marche militaire de la Suite algérienne), programmées lors des Fêtes de 1913, ainsi qu'une pièce de Hans Huber, compositeur suisse auquel le maître français vouait une grande estime. Ce concert a rencontré un important succès auprès du public.
- Harmonia Helvetica a organisé, le 23 août 2025, un double concert au Domaine de la Doges à la Tour de Peilz. La première partie fut l'occasion de rendre hommage à Jean Binet à l'occasion du 65^e anniversaire de sa mort. La mezzo-soprano Catherine Pillonel Bachetta, le flûtiste Yonatan Kadosh et le pianiste Adalberto Maria Riva ont ainsi interprété plusieurs œuvres du compositeur genevois, notamment sa Sonatine pour flûte et piano ou les Dix chansons du mal au cœur.
La deuxième partie a été l'apanage du guitariste Johan Smith, né à Genève et titulaire d'un Master de la HEMU de Lausanne. Son programme a en particulier permis de rendre hommage à Jacques Cerf, compositeur vaudois et créateur d'un Fonds encourageant les nouvelles compositions.



Colette Cerf en discussion avec Johan Smith



- Le 2 octobre Harmonia Helvetica a entamé une nouvelle collaboration avec l'Association de la Maison blanche à La Chaux-de-Fonds. L'occasion pour le pianiste Adalberto M. Riva de jouer sur le piano dessiné par Le Corbusier. Il était entouré de Christophe Pantillon (violoncelle) et de son épouse Klara Flieder (violin). Au programme, le premier Trio opus 20 en mi bémol majeur de Hans Huber et le Trio opus 49 en ré mineur de Felix Mendelssohn-Bartholdy. Ce concert a été redonné le 3 octobre au Temple de Genthod.
- Jean-Selim Abdelmoula, pianiste, a mis son talent en particulier au service des 6 morceaux pour jeunes pianistes de Jean Binet. Son récital au Casino de Morges (12 novembre 2025) a permis à l'auditoire d'entendre également des œuvres de Lili Boulanger, Johannes Brahms et Claude Debussy avant de terminer avec la 2^e Sonate de Frédéric Chopin.

Vie associative

L'Association poursuit son développement et peut actuellement compter sur une septantaine de membres.

Elle a tenu son assemblée générale le 8 mai 2025 au Conservatoire de l'Ouest vaudois à Morges. Rapport et comptes annuels y ont été adoptés.

L'occasion d'accueillir Mme Florence Anglès comme nouvelle membre du comité. M. Jacques Tchamkerten a aussi été élu au comité, mais n'y participera qu'à partir de début 2026.

Le président Marc Savary, ainsi que les membres sortants du comité – Mmes Christine Mercier et Anne-Christine Verly ainsi que MM. Pierluigi Orunesu et Adalberto M. Riva - ont été réélus par acclamation. Mme Ann Roux, membre du comité depuis 2023, a quant à elle donné sa démission. L'Association la remercie pour son engagement

M. Olivier Buttex et Mme Marlène Hadorn, ainsi que M. Eric Hermann (suppléant) ont été réélus comme vérificateur/trices des comptes.

Le comité a tenu quatre séances : 7 février, 11 avril, 29 août et 5 décembre.

L'Association a entretenu d'importantes collaborations avec des institutions culturelles romandes (Association Bernard Reichel, Fondation et Association des amis de Jaques-Dalcroze, Patrimoine suisse, Centre Waddilove, Association Maison Blanche, COV, ...) et développé de nouveaux partenariats, notamment avec l'Association Caroline Charrière et eu de premiers contacts avec les éditions musicales Henry Labatiaz. Elle se félicite de son partenariat média avec la revue "Passé simple".



Harmonia Helvetica a noué des contacts très positifs avec l'Office fédéral de la culture, à la suite de la publication de l'ouvrage de M. James Lyon « La musique en Suisse : réflexion sur la culture helvétique » (Ed. Slatkine).

Finances

Les activités de l'Association sont dépendantes de ses moyens financiers propres, issus des cotisations de ses membres et des recettes de ses concerts, mais surtout du soutien de pouvoirs publics et de sponsors. Les comptes 2025 présentent finalement un résultat négatif de 3'479 francs sur un total de dépenses de plus de 29'630 francs.

Au 31 décembre 2025, Harmonia Helvetica disposait d'un capital de 42'572 CHF, dont l'essentiel sont des moyens réservés pour la deuxième partie de la saison 2025-2026.

L'Association tient à manifester ses chaleureux remerciements à la Fondations Baur, à la Loterie Romande, à nos précieux sponsors qui ne désirent pas être mentionnés et aux autorités communales, en particulier la Ville de Morges, qui nous soutiennent généreusement. Elle exprime aussi une gratitude particulière à Mme Colette Cerf qui a soutenu le concert du 23 août 2025.



Fondation
Alfred & Eugénie
Baur



morges
VILLE DE MORGES



Partenariat media:

PASSÉ
SIMPLE